

## Formule Accélérée Boîte automatique

3 agences auto-école sur Lille à votre service!

Agence de LILLE CENTRE  162 rue Pierre Mauroy  Tél : 03.20.14.38.85  lecoledeconduitepm@gmail.com	Agence de LILLE St MAURICE  159 rue du Fg de Roubaix  Tél: 03.20.42.97.06  lecoledeconduitefg@gmail.com	Agence de LILLE République 2 bis place de la République Tél: 03.59.05.12.07 ecoledeconduiterepublique@gmail.com
Horaires d'ouverture: Lundi et Mercredi : 14h - 18h45 Mardi et Jeudi : 10h-11h30 / 14h-18h45 Vendredi : 14h – 18h Samedi : 10h – 11h30	Horaires d'ouverture:  Lundi : fermé  Du Mardi au Vendredi : 15h - 19h  Samedi : 10h – 12 h  CODE UNIQUEMENT	Horaires d'ouverture: Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 10h – 12h / 14h – 19h Mercredi: 14h – 19h Samedi: 10h - 12h
Agrément n° E1805900500	Agrément n° E1805900490	Agrément n° E1305900010

Horaires : Du Lundi au Vendredi de 8h à 20h - Le Samedi de 8h à 13h

## Avantages de la formation accélérée :

- ✓ Cours de code illimités dans les 3 agences.
- ✓ Pack internet illimité pendant 3 mois pour suivre des cours de code en ligne ou effectuer des examens blancs.
- ✓ Cours de conduite (6h minimum par semaine) en même temps que la formation au code.

## Évaluation de départ obligatoire :30€

## Formule Boîte automatique Accélérée

Frais administratifs

Livre de code

Livret d'apprentissage

Cours de code illimités

Pack internet illimité 3 mois

Examen code en inscription libre (1)

**13 heures** de conduite

1 Accompagnement Examen Pratique (2)

- (1) Redevance 30€ non comprise
- (2) Si validation du passage par le moniteur Heure de conduite supplémentaire : 59 €

1349 €

(possible en plusieurs fois)

ou

1099 €

(sans code)

- <u>Pièces à fournir</u>: 1 <u>code</u> photo avec signature numérisée (Agrée ANTS)
  - Pièce d'identité Élève et Représentant légal (copie couleur ou originale)
  - Si 16 ans: Attestation de Recensement Entre 17 et 25 ans: Attestation J.D.C
  - Justificatif domicile (facture eau, gaz, électricité, téléphone, internet) de moins de 4 mois.
     Si hébergé :justificatif + attestation hébergement + pièce identité hébergeant
  - ASSR 2